

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 MARS 2021 à 20 h 30**

Séance du 26 mars 2021 à 20 h 30

Le 26 mars 2021, le Conseil Municipal dûment convoqué est réuni en session ordinaire sous la présidence du Maire.

Présents : Renault Hervé, Géraudie Thomas, Campana Florent, Hamel Arnaud, Trochet Jean-Claude, Dupuy Jean-Philippe, Le Tual Didier, Maillard Fabrice, Vénard Sylvain, Zaoui Nathalie

Absent excusé : Masi Benjamin

Absent :

Etait représenté :

Secrétaire de séance M. Trochet Jean-Claude

-----

En application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire

Monsieur Renault Hervé, maire, a décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera sans la présence du public.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité acceptent la demande de Monsieur Renault Hervé.

-----

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande de bien vouloir accepter d'ajouter la délibération suivante :

- Désignation d'un élu référent forêt-bois et d'un contact technique

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

-----

**Ordre du Jour**

- Acceptation et vote du compte administratif 2020
- Vote du compte de gestion 2020
- Affectation du résultat de gestion 2020
- Amortissement des subventions d'équipement pour les projets d'infrastructures d'intérêt national
- Vote du budget primitif 2021
- Imputation en section d'investissement des biens meubles
- Ramassages scolaires – Participation de la Commune
- Vote des 2 taxes locales
- Rapports des commissions
- Rapports divers
- Questions diverses.

-----

---

*Vous pouvez retrouver plus de détails en parcourant le registre des délibérations disponible en mairie.*

### **Décisions du Maire**

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises :

#### **1) Déclaration préalable**

- n° DP 078 283 21 M 0001 accepté le 10 mars 2021 – Création de volières

#### **2) Permis de construire**

- N° PC 078 283 20 M 0003 accepté le 06 mars 2021 – Rénovation d'une grange en habitation

#### **3) Certificat d'urbanisme**

- CUa 078 283 21 M 0001 signé le 22 mars 2021 parcelle ZD 30

Les conseillers municipaux ont pris acte de ces décisions.

### **2021/07 - Acceptation et vote du compte administratif 2010**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les résultats et vote le compte administratif 2020.

Recettes totales.....	€ 711 826.61
Dépenses totales.....	€ 276 891.01

### **2021/08 – Vote du compte de gestion 2020**

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

### **2021/09 – Affectation du résultat de l'exercice 2020**

Le Conseil municipal accepte d'affecter le résultat de l'exercice aux comptes	
Autofinancement complémentaire (compte 1068).....	33 369.61 €
Report à nouveau (fonctionnement compte 002).....	<u>330 062.60 €</u>
Total résultat affecté.....	363 432.21 €
Résultat d'investissement reporté (compte 001).....	<u>71 503.39 €</u>
Total résultat.....	434 935.60 €

### **2021/10 – Amortissement des subventions d'équipement pour les projets d'infrastructures d'intérêt national**

Le Conseil municipal adopte les durées d'amortissement linéaire sur 40 ans.

### **2021/11 – Vote du budget primitif 2021**

Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à .....420 689.60 €
- Section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à ..... 429 230.00 €

### **2021/12 – Imputation en section d'investissement des biens meubles**

Le Conseil municipal décide d'imputer en section d'investissement les biens meubles d'une valeur inférieure à 500 € :

Compte 202 « Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme »  
Vectorisation du PLU

---

*Vous pouvez retrouver plus de détails en parcourant le registre des délibérations disponible en mairie.*

Modification du PLU  
Compte 2111 « Terrains nus »  
Honoraires des notaires  
Achat de terrains  
Compte 2128 « Agencement et aménagement de terrain »  
Achat de mobilier  
Compte 2152 « Installations de voirie »  
Achat de panneaux de signalisation  
Compte 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique »  
Achat de matériel informatique  
Compte 2188 « Autres immobilisations corporelles »  
Achat de luminaires pour Noël

### **2021/13 – Ramassages scolaires – Participation de la Commune**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour la rentrée scolaire 2021-2022 :

a) De rembourser aux familles habitants Grandchamp les cartes de transports scolaires de la CC Pays Houdanais et les cartes imagine-R des lycéens jusqu'à la classe de terminal à hauteur de 52 € par carte.

b) Pour les familles habitants à l'extérieur de Grandchamp aucune participation ne sera accordée.

### **2021/13 – Vote des 2 taxes locales**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas reçu des services de l'Etat les documents permettant le calcul des 2 taxes.

Les membres du conseil municipal demandent à Monsieur le Maire de reporter la délibération à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **2021/15 – Désignation d'un élu référent forêt-bois et d'un contact technique**

Le conseil municipal décide de nommer :

- Monsieur Renauld Hervé élu référent forêt-bois
- Monsieur Maillard Fabrice contact technique

### **Rapport des commissions**

### **Rapports divers**

### **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 23 h 05.

Le Maire,  
RENAULD Hervé